

3

Conscience a-historique et crise de nationalisme et de panafricanisme chez les intellectuels. Le cas des économistes congolais

Nkongolo Funkwa

Introduction

Il n'est un secret pour personne que l'incapacité des économistes africains en général et congolais en particulier à trouver des solutions aux problèmes du développement de leurs pays plus de quarante ans après l'indépendance agace plus d'un. Est-ce un problème d'incompétence ou de manque de nationalisme et de panafricanisme ? Dans tous les deux cas, quelle serait l'origine de cette incompétence, de ce manque de nationalisme et de panafricanisme ?

Concernant particulièrement le développement de l'Afrique et partant celui de la RD Congo, il est admis que le goulot d'étranglement, en dernière instance, se trouve être le manque de capitaux (investissements, crédits, etc.) ; bref, le manque de moyens financiers.

Si l'on admet la définition laconique donnée par Codjo Achodé, selon laquelle « les intellectuels sont des cadres concepteurs du développement » (Molli 2003:1), il y a lieu de se demander pourquoi, plus de quarante ans après les indépendances, les intellectuels économistes africains et congolais n'ont jamais su inventer ou concevoir des stratégies de financiarisation du développement de leurs économies nationales.

Par ailleurs, le nationalisme se définit comme un sentiment d'attachement à la nation, sentiment où dominant la fierté et l'honneur d'appartenir à celle-ci plutôt que le froid calcul de la raison ou des appétits les plus bas¹. Le nationalisme ainsi défini s'attache à la notion de souveraineté, d'unité et de prise de conscience de valeurs léguées par un passé commun². Nos intellectuels économistes ont-ils ce sentiment d'attachement à la fierté et l'honneur de la nation, excluant le calcul de la raison et des appétits les plus bas ? Comment pourrait-on expliquer qu'un tel sentiment ne les ait pas poussés à inventer de solutions contournant tous les obstacles existants ou dressés

sur la voie de la financiarisation du développement économique de leur pays et de leur continent ? Sont-ils même conscients d'une telle nécessité, d'une telle possibilité d'action ? Si tel n'est pas le cas, quelle est l'origine de cette absence de conscience ? Voilà un ensemble des questions auxquelles nous allons essayer, au travers de ce corpus, de fournir des réponses.

I. La formation historique, la conscience historique et la conscience nationale

Dans cette partie, nous entendrons clarifier les concepts ci-dessus, afin de permettre une communion d'appréhension entre nos lecteurs et nous.

La formation historique et son but fondamental

Comme la formation historique est assurée aux apprenants par le « cours d'histoire », qu'il soit de type général ou spécifique, nous commencerons par la notion de cours d'histoire avant d'aborder le but qu'il poursuit.

Du cours d'histoire

Quant nous parlerons du « cours d'histoire », quel que soit le niveau (primaire, secondaire ou supérieur) où celui-ci est dispensé, il faut qu'on nous comprenne bien. Il ne s'agit pas vaguement d'avoir un cours au programme ayant pour intitulé « Histoire » ou « Histoire économique de l'Afrique » ou « Histoire économique de la RD Congo », non ! Il s'agit plutôt, fondamentalement au niveau méthodologique d'avoir un cours structuré, selon l'évolution, du repère le plus reculé dans le temps au repère le plus récent. Il s'agit d'avoir un cours structuré de manière à faire percevoir par ses chapitres et sections, les différents changements, les différentes révolutions, les différentes dynamiques, les différentes continuités et discontinuités, bref les différentes étapes dans l'évolution d'une communauté d'hommes donnée, de l'économie particulière de l'Afrique ou encore de l'économie particulière de tel ou tel pays d'Afrique. Il s'agit du cours d'histoire économique, qui fait connaître aux apprenants, futurs intellectuels, l'évolution des généralités et des particularités de l'économie de l'Afrique ou de tel ou tel pays d'Afrique ; qui fait connaître la particularité de la mécanique des causes à effets à travers le temps, des difficultés, obstacles, et goulots d'étranglement particuliers qu'a connus et que connaît encore l'économie africaine, ou l'économie de tel ou tel pays africain.

Le but de toute formation historique

Le but final de toute formation historique est de doter les apprenants de la conscience historique³. Plusieurs experts et plusieurs commissions des programmes d'enseignement dans différents pays l'ont clamé haut et fort : « Parmi les points de départ des finalités, le développement de la conscience historique constitue le premier élément de la valeur formative de la branche Histoire ».

Le programme d'histoire de la structure S/O/'89 de l'enseignement catholique a également déclaré la conscience historique comme le but final de l'enseignement de l'histoire.

Qu'est-ce alors cette conscience historique ? Karl Ernest Jeissman dit que la conscience historique est une combinaison complexe de l'interprétation du passé, de la perception du présent et des attentes du futur⁴.

La conscience historique naît et se développe à travers un processus d'apprentissage long et cohérent dans lequel s'élaborent d'une part des connaissances, des aptitudes et des attitudes historiques et où d'autre part existe un dialogue permanent entre la réalité historique et la réalité actuelle. C'est ce processus d'apprentissage que l'on appelle formation historique, laquelle aboutit à la conscience historique.

Ailleurs, Kraus (2003:1-2) écrit dans son *Rapport à la nation et l'histoire* : « la conscience historique est l'une des composantes de la culture politique d'un peuple comprenant non seulement l'actualité politique, mais également l'expérience politique transmise par l'histoire ». De ce qui précède, nous disons pour le cas sous notre étude que la conscience historique est l'une des composantes de la culture économique d'un peuple comprenant non seulement l'actualité économique, mais également l'expérience économique transmise par l'histoire économique de ce peuple. Jeanne Kraus poursuit : « La conscience historique est une sorte de mémoire collective : les traces laissées dans les esprits (et qu'ont transmis l'école, la famille, l'écrit et l'image) par les expériences ou plutôt par les traumatismes historiques. Ces pratiques, valeurs et expériences tendent à devenir une seconde nature »⁵. C'est une telle conscience historique qui pousse à l'action pour l'avenir ou le devenir d'une nation.

De ce qui précède, qu'est-ce que la conscience a-historique alors ? C'est toute faculté qu'a l'homme de connaître sa propre réalité et de la juger, sans que celle-ci ne soit fondée sur la réalité historique, ni sur les expériences données par la formation historique. C'est une conscience vaille que vaille qui pousse à l'inaction ou à des réactions compromettant l'avenir et le devenir d'une communauté, d'une nation...

La conscience historique et ses trois modes d'expression

Notre discours a pour objectif, en dernière instance, de parvenir à proposer les moyens par lesquels nos économistes peuvent être dotés d'une conscience historique c'est-à-dire une conscience fondée sur la connaissance de l'histoire économique de leur propre société. C'est pourquoi il sera plus centré, ici, sur l'analyse de la conscience historique étant entendu que l'absence de celle-ci laisse libre parcours à la conscience a-historique.

Il existe trois modes par lesquels un citoyen donné fait percevoir ou exprime son fait de posséder la conscience historique. C'est notamment par la connaissance/compréhension ou le savoir/compréhension des choses ; les aptitudes/compétences dans l'action ; les attitudes/comportements de responsabilité et d'autonomie.

La connaissance/compréhension fournit les éléments cognitifs ou intellectuels de la personnalité ; la compétence fournit les éléments dynamico-affectifs de la personnalité ; tandis que les aptitudes/comportements participent à la fois à ces deux types d'éléments.

Et à chacun de ces modes d'expression, il se distingue les connaissances/compréhension intellectuelles et les connaissances/compréhension sociales ; les

compétences intellectuelles et les compétences sociales, les attitudes intellectuelles et les attitudes sociales.

Il faut donc retenir qu'il existe des savoirs/compréhension, des aptitudes/compétences, des attitudes/comportements que seule la branche d'histoire donne à la personnalité de l'apprenant et futur intellectuel, et cela bien sûr à travers de la conscience historique.

Nous allons, ici, voir quelques-uns des savoirs/compréhension, des aptitudes /compétences et des attitudes/comportements particuliers retenus par une commission *ad hoc* constituée en France en 1999, comme exclusivement donnés par la conscience historique par le biais de la formation historique⁶.

a) L'expression de la conscience historique à travers la connaissance/compréhension

Les expressions de la conscience historique par le mode de connaissance/compréhension se manifestent par :

- L'éducation cumulative dans le chef de l'apprenant et futur intellectuel, d'un cadre général historique de référence, par exemple pour le futur économiste, l'accumulation d'un cadre général des connaissances historiques sur l'économie du Congo, ou de l'Afrique et ce depuis les origines jusqu'à nos jours.
- La compréhension de l'évolution et de la complexité du fait social ou du fait économique à savoir reconnaître la continuité et la discontinuité ; situer les événements sur la ligne conjoncturelle et structurelle à long terme qui leur convient.
- Le grand travail d'encadrement de l'histoire comporte trois dimensions qui sont : temps, espace et aspect social. À leur tour, celles-ci comprennent une série de catégories comme : le temps divisé en périodes (Antiquité, Moyen Âge ...) ; l'espace en échelons (local, régional, national, continental, mondial) ; et le social englobant les domaines sociaux (conditions socio-économiques, sociopolitiques, socioculturelles). La connaissance descriptive de ces dimensions et catégories est nécessaire pour arriver à une connaissance structurée. Et l'apprenant et futur intellectuel apprendra ainsi à s'efforcer de situer un fait déterminé dans chacune des catégories, à savoir le temps, l'espace et la vie sociale. On pourra pousser ainsi plus loin jusqu'à un niveau plus élevé où chaque apprenant et futur intellectuel pourra apprendre à rechercher le processus où se situe le fait et les mécanismes qui en déterminent le déroulement.

Nous venons de voir ci-haut les quelques manifestations ou expressions de la conscience historique sous forme de la connaissance /compréhension des faits, des situations et des problèmes. L'absence dans le chef d'un intellectuel, de ces manifestations ou expressions de la conscience historique laisse libre cours en lui, à ce que nous qualifions de conscience a-historique, la conscience a-historique qui est une conscience à l'absence de tout fondement historique.

b) L'expression de la conscience historique à travers les aptitudes/compétences

La même commission citée plus haut avait sélectionné les compétences de base que la formation historique donne à l'apprenant et futur intellectuel pour l'action à travers la conscience historique. De ces compétences de base, elle a fait découler certaines compétences partielles. Nous allons juste en citer quelques-unes que nous estimons qu'elles manquent, nous le démontrerons plus loin, dans le chef de nos intellectuels économistes.

- Capacité de situer dans le temps (sur la ligne du temps), à l'endroit géographique précis (sur une carte) et dans le domaine social qui convient, un fait, un problème, un personnage ou un mécanisme donné. Aptitude à indiquer si un personnage, un fait ou un événement a vécu avant ou après un autre.
- Capacité de formuler avec ses propres mots, quelle évolution ou changement est né de l'interaction d'individus et de groupes, à une époque, à un endroit, sur un terrain social déterminé.
- Capacité à utiliser les termes de la branche histoire comme fait, processus, structures, périodes et cultures historiques, et à les relier à de nouveaux contenus (par exemple économiques) et ainsi, les appliquer à la résolution de problèmes. Pour ce faire, être apte à manier des schémas explicatifs comme « but, moyen, conséquence (téléologique) »⁷.
- Capacité à appliquer les méthodes historiques à de nouveaux contenus (comme le contenu économique). Ce qui donnerait l'aptitude à : distinguer un fait d'un simple avis (interprétation, propre à un individu) autrement dit, distinguer un fait d'une idéologie ; discerner les relations causales dans des événements successifs ; distinguer but et résultat, cause et conséquence ; constater si un fait sous-tend la conclusion ou la généralisation, dans le cas contraire, cette généralisation devient suspecte d'idéologie ; constater si quelque chose est difficile à prouver ; et identifier le nœud d'une affaire, d'un problème ou d'une crise.
- Reconnaître la continuité et la discontinuité, la simultanéité et la non-simultanéité.
- Situer les événements sur la bonne ligne, à long terme, conjoncturelle et structurelle. Cela étant, savoir, dans un texte, indiquer et aussi distinguer événements, conjonctures et structures.
- Disposer de la capacité d'apprendre, d'étudier des contenus à partir d'une bonne position du problème. De ce fait avoir des aptitudes à formuler des questions principales et secondaires qui découlent de la position du problème.
- Être capable de raisonner pour résoudre un problème, cela par une bonne confrontation des hypothèses.

Ce sont là quelques compétences que la formation historique, à travers la conscience historique dote à l'apprenant et futur intellectuel. L'absence de la formation historique appropriée dans le cursus universitaire de ce dernier aboutit à l'absence de toutes ces

aptitudes /compétences et entretient en lui ce que nous qualifions de conscience a-historique.

c) L'expression de la conscience historique à travers les attitudes/comportements

La formation historique, dans son but de doter le futur intellectuel d'une conscience historique, nationale, continentale ou universelle ne donne pas que des connaissances/compréhensions et des compétences. Elle concourt aussi à lui doter des valeurs et des attitudes qui ont pour but d'influencer à court ou à long terme, son comportement, ses prises de positions, ses prises de décisions. Ces attitudes sont de deux ordres : les attitudes sociales, et les attitudes intellectuelles. Nous en sélectionnons ci-après quelques-unes :

- Montrer de l'intérêt et de l'estime pour son passé. Pour cela : vouloir acquérir la connaissance des problèmes sociaux du présent et du passé ; vouloir connaître les formes de société autres que l'africaine et l'occidentale, aussi bien dans le présent que dans le passé ; s'intéresser à l'histoire « économique », en ce qui concerne notre sujet sous analyse, de sa propre région et les survivances du passé.
- Adopter une attitude critique à l'égard de l'information sur le passé comme sur le présent. Pour ce faire, désirer être bien informé, être minutieux dans la recherche et le traitement (classement, analyse) de l'information.
- Être conscient de l'évolution de l'image de l'homme, du monde et des valeurs qui motivent le comportement humain. Pour cela, avoir du respect pour la spécificité culturelle (de son pays ou de son continent) ; avoir du respect pour les principes démocratiques tels que liberté, égalité, justice, transparence.
- Être prêt à assumer une responsabilité et à vouloir une société digne de l'être humain par conscience historique. Pour ce faire : vouloir collaborer à l'amélioration du sort des hommes ; vouloir s'engager pour la justice sociale et économique ; assumer une responsabilité politique ; vouloir s'engager pour la compréhension internationale (éducation à la paix, problème du tiers-monde...).

Tous ces attitudes /comportements sont absents de la personnalité de ceux qui n'ont pas eu, dans leur programme, une formation historique sur leur région particulière dans leur domaine de spécialisation. Cela s'exprime en eux par des attitudes trahissant une conscience a-historique.

En laconique, nous venons d'analyser ci-dessus les différents modes d'expression de la conscience historique et par un argument *a contrario*, l'absence de ces mêmes expressions chez ceux qui, faute de formation historique appropriée, ont une conscience a-historique. Nous allons maintenant démontrer comment la conscience historique est le fondement primordial de la conscience nationale, du sentiment national, et partant, du nationalisme. La conscience a-historique étant, souvent, le fondement de la crise du nationalisme et partant de la crise du panafricanisme.

La conscience nationale, le nationalisme et le panafricanisme

Nous n'entendons pas sous cette rubrique procéder à des définitions et analyses académiques de chacun de ces concepts. Il ne sera pas question ici, par exemple, des origines aux caraïbes du panafricanisme, ni de sa version africaine dénommée « krumahnisme » ou « conscientisme »⁸...

Nous dirons simplement un mot sur le concept central de « nationalisme » et sur ses sources. Cependant notre grande préoccupation sera, surtout, de démontrer les liens qui unissent les différents concepts les uns aux autres.

Doctrines affirmant la prééminence de la nation sur le corps social qui la compose, le nationalisme repose sur l'existence d'un sentiment d'appartenance à une communauté nationale liant des individus autour d'une histoire, d'une langue, d'une religion communes. En Europe occidentale, le sentiment national se développa à partir de la fin du Moyen Âge avec l'émergence des États centralisés qui s'appliquèrent à mener une politique d'unification territoriale, linguistique et économique, en rupture avec le morcellement et les disparités liées au système féodal. Comme on le voit, il y a à la source l'Histoire commune qui, en passant par la conscience qu'on en a, lie les individus dans un sentiment commun.

À la base de tout se trouve la conscience historique. Lorsque cette conscience historique est née dans la personnalité d'un citoyen à la suite d'un enseignement sur l'histoire de sa nation, cette conscience historique se transforme en conscience nationale. Dès cet instant, cette dernière nourrit en lui un sentiment national qui le pousse à adopter des attitudes nationalistes (nationalisme). Ça c'est le nationalisme dans son sens étroit⁹. Dans un sens large, lorsque cette conscience historique naît dans le cœur d'un citoyen à la suite d'un cours d'histoire de l'Afrique, elle se transforme en un sentiment panafricain et le pousse à adopter des attitudes panafricanistes (panafricanisme).

De même, lorsque cette conscience historique naît dans le cœur d'un apprenant de la Faculté des sciences économiques à la suite d'un cours d'histoire économique de sa nation, elle se transforme en sentiment national qui le pousse à avoir des attitudes économiques nationalistes (nationalisme économique), ainsi de suite.

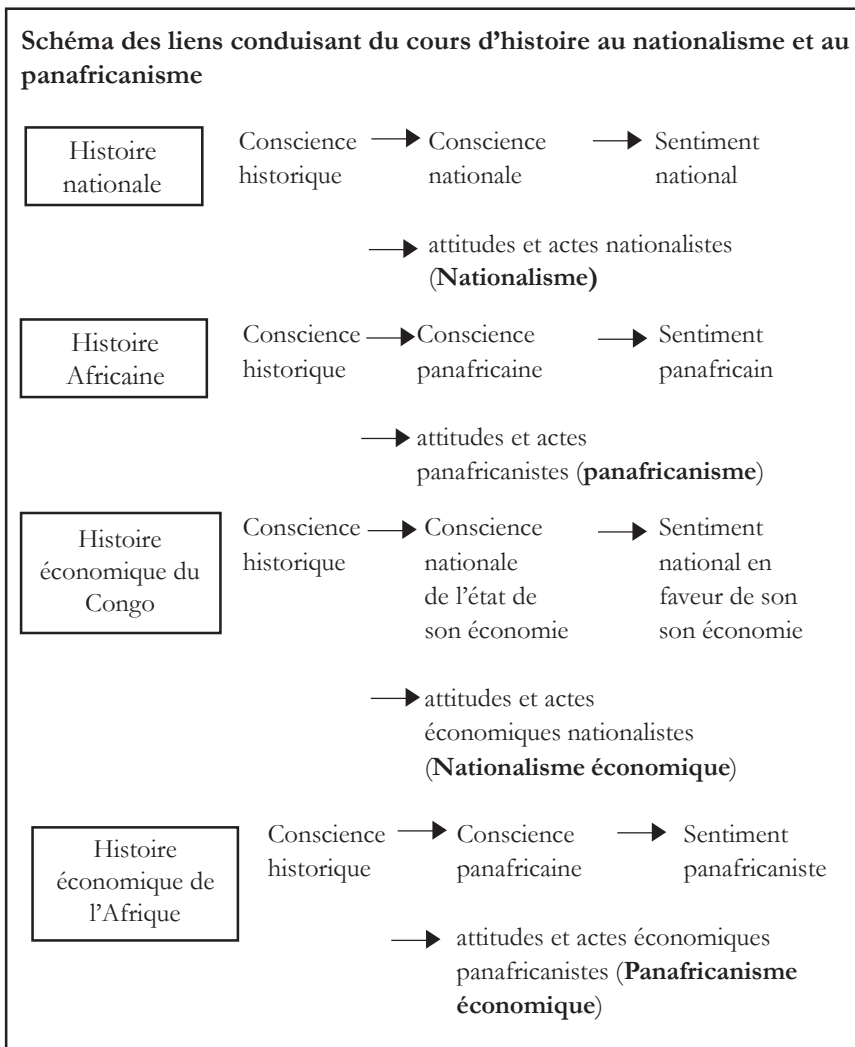
Ainsi donc, le cours d'histoire ou la formation historique sur sa nation, son continent devient la voie obligée pour faire éveiller la conscience historique, pour faire réveiller le sentiment national ou panafricain, et pour créer dans la personnalité d'un futur intellectuel, des compétences et des attitudes responsables vis-à-vis de sa nation, de son continent. C'est la voie obligée pour doter le jeune intellectuel des connaissances utilitaires sur d'où vient l'économie africaine, où est-ce qu'elle en est aujourd'hui, et quelles sont les différentes voies possibles de sortie pour l'avenir.

De même l'absence d'un tel cours, d'une telle formation laisse libre cours à la conscience a-historique c'est-à-dire à la conscience non fondée sur la connaissance de son histoire nationale. Cette conscience a-historique entretient chez le jeune intellectuel l'absence de conscience nationale, laquelle provoque la crise du sentiment national, la

crise du nationalisme économique, si on ne se limite qu'à l'exemple à l'étude, celui des économistes congolais. Tout cela peut être schématisé comme suit :

Le bon exemple du « nationalisme économique » dans l'histoire

Il est curieux de constater, dans l'histoire, que les trois pays qui se sont fait les porte-étendard du « nationalisme économique » à la fin du XIXe siècle, bien que chacun d'eux ait été sur un continent distinct, soient ceux qui, aujourd'hui, sont devenus les trois plus grandes puissances du monde. Il s'agit des États-Unis, du Japon et de l'Allemagne. Lorsque chacun d'eux démarrait cette croisade économique, il était considéré comme un pays en retard du développement par rapport à l'Angleterre, à la Belgique, à la France, et à la Hollande (Adda 1996:39).



Il était intéressant à ce stade de voir comment ce « nationalisme économique » a accompli des prouesses en termes de développement ailleurs, avant de démontrer comment nos économistes, à la suite de leur conscience a-historique, s'évertuent à préconiser son contraire.

Le nationalisme économique s'applique dans un pays par le biais de ce qu'on appelle la doctrine du néo-mercantilisme. Le néo-mercantilisme reprend la doctrine du mercantilisme du rôle accélérateur de l'État dans l'organisation de l'économie, mais cette fois, avec un corrigé : au lieu de considérer comme richesse l'accumulation des métaux précieux, il emprunte à Adam Smith (le père du libéralisme) la conception de la richesse entendue comme accumulation des biens matériels transformés. Donc, c'est l'alliage entre l'État et l'industrialisation. Voilà le secret de la suprématie économique actuelle de ces trois pays. Comment nos économistes l'ignorent-ils ?

En effet, face au discours libre-échangiste forgé par l'économie politique classique, s'ébauche, dès le milieu du XIXe siècle, un contre-discours, qui met en avant les effets négatifs de la concurrence entre nations de niveaux de développement inégaux et plaide pour une intervention active de l'État en faveur des industries naissantes. De façon frappante, ce néo-mercantilisme, version économique du réalisme politique qui règne sur l'Europe, s'épanouit à partir des années 1870 dans les trois nations – États-Unis, Japon, Allemagne – qui dominent aujourd'hui l'économie mondiale. Une véritable démythification de l'ultra libéralisme.

En effet, c'est dans l'Allemagne morcelée, dont l'unité politique reste à accomplir en cette fin de XIXe siècle, que la contestation du discours libéral trouve son expression théorique la plus vigoureuse, sous la plume de Friedrich List, qui publie en 1840, son livre intitulé *Système national de l'économie politique*. Tout un programme. En effet, il préconise dans ce livre, le *Zollverein* c'est-à-dire l'union douanière allemande, autrement dit une industrialisation fondée sur l'élargissement et la protection du marché intérieur. List montre, en outre, la nécessité d'un protectionnisme éducateur (Adda 1996:40). Sa thèse essentielle est qu'une nation doit d'abord développer ses capacités productives avant d'affronter la concurrence internationale. Or cette capacité réside avant tout dans l'aptitude à transformer les produits, et non à exploiter uniquement ce que la nature offre plus ou moins généreusement. L'industrie est donc la base de la puissance économique et son essor, dans un monde caractérisé par des écarts de développement, exige l'intervention de l'État.

Alors que la théorie libérale classique jette la poudre aux yeux de l'humanité en faisant croire à l'existence d'un monde homogène partout, où les enjeux des puissances semblent absents, où le temps historique est évoqué, List oppose une version réaliste où la puissance politique s'allie avec la puissance économique (Plum 1975:18 ; Manoussos 1961:126).

Ce même nationalisme économique se retrouve aussi aux États-Unis dans les écrits d'Alexander Hamilton. En effet dans son *Report on Manufactures* publié en 1881, il associe richesse, indépendance et sécurité à la prospérité des manufactures. Il dit que ces dernières exigent pour leur développement une protection efficace. Dans le même sens, le président

américain Ulysse Grant, le vainqueur du Sud sécessionniste, dénonçait de la façon la plus révélatrice la doctrine libérale en ces termes :

...pendant des siècles, l'Angleterre a pu bénéficier d'un régime de protection qu'elle a poussé à l'extrême [...]. Sans nul doute, c'est à ce système qu'elle doit sa puissance actuelle. Au bout de deux siècles, l'Angleterre a trouvé bon d'adopter le libre-échange parce qu'elle pense que la protection ne peut plus rien lui apporter. Eh bien, Messieurs, ce que je sais de mon pays me porte à croire que d'ici deux siècles, lorsque l'Amérique aura tiré ce qu'elle peut tirer d'un système de protection, elle aussi adoptera le libre-échange (Adda 1996:40-41).

Est-ce que nos économistes congolais et africains, avec leur conscience a-historique connaissent ces secrets ? La seule erreur que le président Grant avait commise, c'est celle d'avoir sous-estimé la rapidité avec laquelle son pays allait y parvenir. Car près de 15 ans après seulement, fort de ce nationalisme économique et de la politique économique néo-mercantiliste qu'elle implique, les États-Unis et l'Allemagne se sont affirmés comme puissances mondiales, posant à l'Angleterre le défi le plus sérieux qu'il aurait dû affronter il y a 100 ans.

Et ce sont ces États-Unis, comme promis par Grant, qui prêchent à nos économistes aujourd'hui, que seul le libre-échangisme à toute épreuve sortira nos pays du sous-développement¹⁰ !

Enfin, c'est le Japon qui a obtenu les résultats les plus spectaculaires à la suite du nationalisme économique et de la politique économique néo-mercantiliste.

Au départ en retard technique par rapport à la Chine et à l'Inde au XVII^e siècle, le Japon, par nationalisme, s'imposa un isolement pendant deux siècles (1639-1859) qui interrompit pratiquement tout contact avec les commerçants européens. Ainsi, il n'a pas subi le traumatisme de la souveraineté aliénée, ni de l'industrie saccagée par le déferlement des produits occidentaux, ni d'un régime démographique bouleversé par l'intrusion européenne.

Face à la menace qui pèse sur sa souveraineté à la suite des fameuses expéditions du Commodore américain Perry en 1853-1854, l'État japonais réagit par une politique de centralisation du pouvoir et de libéralisation économique interne, visant à transformer l'ouverture commerciale imposée en instrument de modernisation.

À partir de 1868, l'État s'emploie à jeter les bases d'une industrialisation et d'une organisation économique moderne, suivant en cela, mais au rythme accéléré, le chemin jalonné par l'Europe mercantiliste depuis le XVII^e siècle : suppression des corporations, libération de la paysannerie, abolition de toutes les restrictions aux échanges intérieurs, édification d'un système bancaire et financier moderne, encouragement de la création d'entreprises et à l'importation des techniques occidentales, etc. (Adda 1996:41-42).

Farouchement attaché à son indépendance nationale, le Japon va même jusqu'à se fermer vis-à-vis de tout emprunt et investissement extérieur. En contrepartie, c'est l'État qui investit massivement dans les industries lourdes et infrastructures de base, qui permettront d'équilibrer la croissance et de la maintenir sur un sentier rapide.

Nos économistes africains en général et congolais en particulier, connaissent-ils ces réalités historiques.

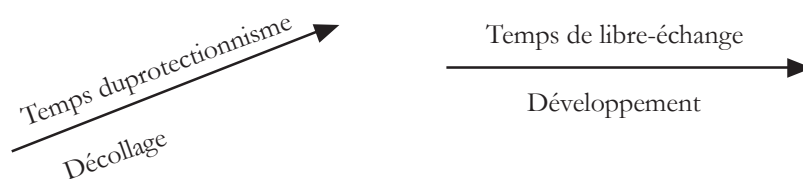
Ce nationalisme économique japonais d'inspiration de Friedrich List ne s'est pas limité au XIXe siècle. Même après la Deuxième Guerre mondiale, c'est lui qui permit une reprise rapide. Les Japonais ne se laissèrent jamais distraire ni par les théories économiques occidentales, ni par leurs propres économistes acquis à ces théories qu'ils exclurent du reste de la prise de stratégie. Voici le témoignage de Allen (1963:105-106) :

Les principes qui présidaient à la mise en œuvre de la politique n'étaient guère redevables à la théorie économique soit classique, soit néo-keynésienne. À la fin de la guerre, les économistes japonais dans l'ensemble n'étaient pas comme on le montrera plus loin, considérés comme des conseillers valables par l'élite au pouvoir. Aussi, au début, se tourna-t-elle vers des hommes formés à d'autres disciplines, en particulier des ingénieurs qui avaient eu une expérience d'administrateurs pendant la guerre. Ces derniers, naturellement, étaient favorables à une politique tenant à l'expansion de la production, et leurs recommandations sur les moyens d'action n'étaient pas entravées par quelque reste de croyance au libre-échange et aux mérites d'une économie de marché (laisser-faire) encore moins par les notions naissantes de gestion de la demande (pour soit-disant éviter l'inflation) ou d'État providence. Si l'on peut dire qu'une théorie a influencé leur action, ce fut celle de Friedrich List, dont le principe de « l'industrie balbutiante » pourrait certainement se retrouver dans la politique du début de l'après-guerre. À en juger par leur comportement à cette époque, les autorités japonaises souscrivirent volontiers à la théorie de List selon laquelle la mise en place des forces productrices était plus importante que l'attribution de revenus élevés dans l'immédiat. La stratégie du développement fut élaborée de concert par les industriels et les officiels du MITI (ministère du Commerce international et de l'industrie). La tâche initiale consista à sélectionner les industries qui pouvaient prétendre en priorité recevoir une aide.

Pourquoi nos économistes ignorent-ils les prouesses de cette théorie salutaire de Friedrich List ? Pourquoi s'accrochent-ils à des théories qui lui sont contraires au point de compromettre le développement de leur économie ?

Quant à nous, à la fin de cette partie sur le nationalisme économique et la politique économique néo-mercantiliste qu'elle implique, et après analyse, nous sommes parvenus à dégager un schéma historique suivant :

Schéma historique de toute évolution économique d'une nation vers le développement



Autrement dit, pendant le temps de la recherche du décollage économique, l'économie de tout pays doit savoir user du protectionnisme éducateur, mais dès que le développement est acquis, le pays peut préconiser le libre-échange. Vouloir faire le contraire est un acte anti-national.

II. La formation universitaire en sciences économiques en RD Congo entre 1960 et 2003 comme source de conscience a-historique et de crise de nationalisme

La devise de l'enseignement supérieur et universitaire en RD Congo est : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Nous, nous dirons : « Science sans conscience historique, sans conscience nationale n'est que ruine de la nation ». Nous allons voir, dans ce point, comment la formation historique, mieux le cours d'Histoire économique du Congo et celui d'Histoire économique de l'Afrique n'ont jamais été prévus au programme de la Faculté de sciences économiques, voici plus de 40 ans. Cette Faculté accorde le privilège à des cours donnant la prééminence à l'économisme. La conscience a-historique qui en résulte est lourde de conséquence en termes d'incompétence, et d'attitudes irresponsables de la part de nos intellectuels économistes.

La misère des programmes des cours face à la spécificité de l'évolution de l'économie africaine

Entre 1960 et 2003, alors qu'ailleurs les intellectuels plaident en faveur de la ré-appropriation de leur histoire nationale, de la ré-appropriation de leur devenir, en RD Congo, les programmes des cours formant en Faculté les économistes évacuent toutes les matières ayant trait à l'histoire de leur propre économie.

Nous avons analysé les trois programmes qui se sont succédé de 1956 à nos jours, de même que le nouveau qui est introduit en année de recrutement depuis novembre 2003. Nous les dénommons : programme d'avant 1971 ; programme de l'UNAZA ; programme d'après 1981, et nouveau programme (c'est-à-dire celui entrant en vigueur à partir de novembre 2003).

Dans le programme d'avant 1971, trois cours d'histoire sont prévus : « Histoire économique contemporaine » (30h), en deuxième candidature de sciences commerciales ; « Histoire de la pensée économique » (30h) et « Histoire diplomatique contemporaine » (45h) en première licence de sciences commerciales et consulaires (Université officielle du Congo à Lubumbashi 1968:80-86).

Dans le programme de l'UNAZA (1971-1981), quatre cours d'histoire sont prévus :

- Histoire économique (45h) en deuxième graduat Sciences économiques.
- Histoire de l'industrialisation (30h) en deuxième licence de Sciences économiques,
- Histoire de la pensée économique en première licence de sciences économiques (45h) et en quatrième année de sciences économiques (ex : ENA (60h), cours à option).
- Histoire diplomatique (60h) en première licence de sciences commerciales (Rectorat de l'Université nationale du Zaïre 1973:136-143).

Dans le programme d'après 1981, un seul cours se maintient : Histoire économique (45h) en deuxième graduat Sciences économiques.

Dans le nouveau programme mis sur pied en novembre 2003, quatre cours d'histoire sont prévus :

- Histoire du Congo et de l'Afrique (en graduat)
- Histoire économique (en graduat)
- Histoire comparée de l'industrialisation (en Licence de l'orientation économie industrielle et de l'orientation économie du développement).
- Histoires des faits de population (en Licence de l'option démographique) (Table ronde des Universités du Congo TRUC, Commission 1 chargée des programmes des universités, 2003).

Tels sont les programmes des cours de formation du futur intellectuel économiste entre 1956 et 2003. Comme on le voit, pas un seul cours d'Histoire devant apprendre aux futurs intellectuels économistes congolais la dynamique et la spécificité de l'évolution de l'économie de la RD Congo ou de l'Afrique, n'est prévu. Encore que le cours d'Histoire du Congo et de l'Afrique que le nouveau programme prévoit à partir de cette année se limite à l'Histoire générale et non à l'Histoire économique.

Bref, tout ce que nous avons exposé dans la deuxième partie de ce texte comme dividende acquis par l'apprenant futur intellectuel au travers de la formation historique à savoir la conscience historique et ses différents modes d'expression en terme des connaissances/compréhension, des aptitudes/compétences et d'attitudes/comportements responsables, échappent aux économistes pour ce que est de leur lien vis-à-vis de leur nation et de leur continent. Il en découle que les intellectuels économistes congolais ont une conscience a-historique, et souffrent d'une crise de conscience nationale, d'une crise de sentiment national, d'une crise de nationalisme et de panafricanisme. Ils sont formés comme des spécialistes d'une économie mondiale homogène partout, sinon, comme des spécialistes d'une économie du monde, mais ne maîtrisant rien sur les spécificités particulières de la mutation dans le temps de l'économie de leur nation, de l'économie de leur continent. Cette conscience a-historique et la crise du sentiment national qui en découle, ont conduit les intellectuels économistes congolais à des attitudes catastrophiques pour leurs pays. Et nous le verrons plus loin. Mais en attendant, cette question s'impose : la formation donnée à la Faculté des sciences économiques est-elle vraiment scientifique ?

Entre science et idéologie : la Faculté des sciences économiques donne prééminence à l'économisme

Une question s'impose : qu'est-ce qui justifie cette ignorance suspecte de l'importance du cours d'Histoire économique du Congo et de l'Afrique pour des futurs intellectuels appelés à transformer cette économie particulière ? Nous allons découvrir ici que la dénonciation de cet état des choses a été faite à plusieurs reprises, même par les victimes elles-mêmes, les économistes. Mais commençons par comprendre la notion d'idéologie.

La notion d'idéologie et sa différence avec la science

À l'origine de cette rubrique, nous voulons démystifier la confusion que sème une « idéologie » en se faisant passer pour de la « science ».

En effet, une idéologie, comme dit Althusser, est un système (possédant sa logique et sa rigueur propres) de représentations (images, mythes, idées ou concepts selon les cas) doué d'une existence et d'un rôle historique au sein d'une société donnée (Michaud et Marc 1981:129-130).

La caractéristique principale de l'idéologie est d'être une sorte de connaissance « naïve prise au piège des apparences ». Elle est souvent confondue et prise pour de la science.

Comme le dit Jaspers, l'idéologie s'apparente à l'illusion : « une idéologie, écrit-il, est un complexe d'idées ou des représentations qui passe aux yeux du sujet pour une interprétation du monde ou de sa propre situation, qui lui représente la vérité absolue, mais sous forme d'une illusion par laquelle il se justifie, se dissimule, se dérobe d'une façon ou d'une autre, mais pour son avantage immédiat » (Michaud et Marc 1981:130). Comme on le voit, alors que la science s'appuie sur des faits historiques, l'idéologie, elle, s'appuie sur les idées des individus et sur des représentations de ces derniers. Cela lui permet de jouer son rôle d'occultation de la réalité, et de justification et de défense dissimulée des intérêts d'un groupe ou d'une classe donnée, sous le couvert d'un faux statut de science.

Lorsqu'un mode de connaissance s'appuie sur des idées et des représentations de gens plutôt que sur des faits et des évidences empiriques, il ne s'agit pas d'une science, mais plutôt d'un piège de l'idéologie.

C'est pour éviter ce piège de l'idéologie que les économistes allemands au XIXe siècle ont préféré fonder, pour sortir leur pays du retard accumulé face au développement économique de l'Angleterre et de la France, leur science sur l'histoire plutôt sur des idées et des représentations des individus comme Richardo. Ils créèrent alors la célèbre École historique allemande, qui a servi de socle à l'idéologie du nationalisme économique ainsi qu'à la politique économique dite néo-mercantiliste. On en voit aujourd'hui les résultats : non seulement l'Allemagne a comblé le retard de son développement face à ces deux pays, mais bien plus, elle les a dépassés et trône désormais comme la plus grande puissance économique de l'Europe.

Face à cette évidence, il faut dire que la Faculté des sciences économiques du Congo ayant évacué les matières d'Histoire économique au profit des matières donnant des idées et des représentations des individus, elle est en vérité une Faculté d'idéologie économique et non de sciences économiques. Elle est, pour être précis, une Faculté d'économisme (Landes 2000:11-18)

Processus de critique de la prééminence de l'idéologie de l'économisme dans la formation des économistes africains et congolais

Nous donnerons une critique déjà faite par un Africain sur l'ensemble de la formation des économistes en Afrique et deux critiques émises par les Congolais au niveau de leur pays.

Au niveau de l'Afrique, Samir Amin écrivait (Amin et Coquery-Vidrovitch 1969:7-8) que si les grands économistes classiques de la première moitié du XIXe siècle étaient préoccupés de comprendre la dynamique (c'est-à-dire l'évolution ou l'histoire du système capitaliste), le triomphe du marginalisme devait conduire à l'abandon de cette préoccupation fondamentale. Le marginalisme fait ainsi perdre à l'économie son caractère de science sociale. L'économie au lieu d'étudier les rapports entre les hommes organisés en sociétés à l'occasion de la production et de la circulation des richesses, étudie les rapports entre l'homme isolé (Robinson dans son île) et les choses.

L'économie devient dès lors a-historique (dépourvue de contenu historique). Elle ne permet donc plus de comprendre ni le mouvement de transformation des systèmes économiques, ni la dynamique de l'accumulation caractéristique du capitalisme. Elle s'enferme dans de faux problèmes : la recherche des mécanismes qui assureraient spontanément un équilibre « harmonieux » (celui de l'offre et de la demande des biens, celui de la rémunération des facteurs et de leur soi-disant productivité, celui de l'épargne et de l'investissement, celui de la balance extérieure, etc.). Son caractère statique et apologétique du système capitaliste devient évident, comme son isolement dans la tour d'ivoire des universités, incapable qu'elle est devenue de comprendre l'histoire (Amin et Coquery-Vidrovitch 1969:8), donc, de servir à l'action (à l'action de transformation, de développement). Samir Amin poursuit son propos en lançant un appel pour le besoin de la théorie du développement et du sous-développement, de voir l'économie réintégrer l'histoire, et tenter d'en comprendre le mouvement.

Au niveau de la RD Congo, une analyse faite par Bongeli Yeikolo intitulée « Université et sous-développement au Zaïre ou la spécialisation de l'incompétence » est fort critique du programme des cours de la Faculté des sciences économiques. En effet, sous sa rubrique intitulée « L'économie politique enseignée au Zaïre », il commence par faire remarquer que « toute théorie scientifique naît dans un contexte social donné, en fonction des problèmes concrets que se posent les hommes en société à une époque déterminée de leur histoire » (Bongeli 1984:25 et 46).

Citant Kankwenda, professeur à l'Université de Kinshasa, Bongeli poursuit qu'en ce qui concerne l'enseignement économique au Zaïre, lorsqu'il a été introduit, il ne pouvait être que la théorie de la structure économique de la métropole ou de tout autre qui lui est qualitativement semblable. Et cela parce que l'imposition de la structure économique européenne sur la nôtre, et partant, la domination des valeurs propres à la structure économique de l'Europe sur les nôtres exigeaient des économistes européens, non pas l'élaboration d'une théorie nouvelle correspondant à cette structure économique qualitativement différente, mais plutôt la diffusion de la structure économique européenne en tant qu'instrument de la propagation des valeurs économiques des métropoles. Après tout, constatait l'auteur qui est lui-même économiste, « nos maîtres étaient bien des économistes de la colonisation ». Une théorie « scientifique », en vérité une idéologie fut ainsi imaginée pour voler au secours de l'impérialisme en quête de justification (Bongeli 1984:46).

À partir de cette conception européocentrique, dit Kankwenda, les programmes de cours sont conçus en conséquence au cours de trois premières années, la totalité des matières économiques inscrites au programme, sauf peut-être un ou deux cours, enseignent la connaissance des sociétés libérales achevées. Ces cours s'intitulent monnaie et crédit, micro-économie, macro-économie, finances publiques, etc. Il faut ajouter à cela les cours à caractère technique : comptabilité, management, etc. La finalité, c'est de répondre aux besoins des entreprises (alors que celles-ci sont encore à créer), et de produire de jeunes « cadres » qui connaissent les mécanismes de l'économie de marché et, qui sont rompus à ses techniques de gestion.

Dépourvus de sens de l'histoire et occultant ainsi les problèmes essentiels de l'économie congolaise et africaine, les produits d'une telle formation-déformation qui, du reste, mesurent le développement avec des critères insignifiants comme le PIB, le niveau de consommation, le nombre de médecins par habitant, le revenu moyen par habitant vont définir le sous-développement comme le résultat des lacunes qu'il suffira de combler pour qu'il y ait développement. Parmi ces lacunes, se disent-ils, il y a le manque de cadres et de capitaux. C'est ce qui amènera nos économistes à se convaincre que le manque de capitaux chez nous au Congo ou en Afrique est dû à une « douce négligence » de la part des pays riches vis-à-vis des pays pauvres. Tout est conçu aussi mécaniquement et avec tant d'irresponsabilité. Et c'est ce qui explique, en leur chef, cette confiance toujours renouvelée, malgré le démenti de l'histoire, que les Occidentaux viendront un jour avec leurs capitaux (aides ou investissements) et développeront nos pays. Quelle naïveté ?

Il faut retenir que l'économisme ainsi enseigné dans nos Facultés des sciences économiques—fondé sur des idées (lois, postulat, théorie, concept et modèle) et lui-même fruit d'une création mentale plutôt que de l'histoire des structures économiques—est une idéologie et non une science. C'est une idéologie apologétique du marché et du libéralisme et non une science. Mieux, c'est une théologie du marché... En privant les futurs intellectuels économistes de la conscience historique, il entretient en eux l'absence de sentiment national et partant, entraîne dans leur chef des actes anti-national et anti-panafricain, à l'exemple de ceux que nous verrons dans la partie qui suit.

Conscience a-historique et négligence du primat de création d'une structure financière autocentrée pour le développement du pays

Nous allons analyser cette rubrique en deux volets : les leçons tirées de l'histoire des pays actuellement développés et le malheureux exemple des économistes congolais.

Les leçons tirées de l'histoire des pays actuellement développés

Dans l'histoire des pays actuellement développés, si les deux premiers facteurs de production à savoir la terre et le travail humain n'ont pas manqué, il n'en a pas été de même pour le troisième, le capital qui, au tout début, a souvent posé des problèmes. Et pourtant c'est exactement ce facteur qui a le rôle de catalyseur entre les deux

premiers. Comment ces pays aujourd'hui développés ont-ils pu franchir cet obstacle de manque de capitaux et de structure financière autocentrée ? Nous prendrons juste quelques cas.

Les États-Unis

Aux États-Unis, pour résoudre le problème de capitaux ou de crédits pour le développement économique, la solution fut trouvée dans la création, sur la base de la monnaie nationale, d'un système bancaire interne et autocentré extrêmement dense. Trois phases sont à distinguer dans cette évolution bancaire.

a) Le régime de la pleine liberté ou *Free Banking*

Il va de la création des premières banques au XVIIe siècle à la réforme de 1863. À ce stade il faut distinguer les Banques privées et les Banques d'États.

• Les banques privées

Elles furent créées pour venir en aide aux colons et eurent donc un caractère nettement rural (d'Haeye 1938:63). À cette époque, l'épargne faisait défaut et la monnaie elle-même était rare. Pour contourner cet obstacle, une solution fut imaginée. Elle consistait à autoriser ces banques à émettre des « billets de crédits » (*bills of crédit*) pour remplacer les billets de banque. Les actionnaires de la banque gageaient leurs terres en couverture de cette émission. Aucune réglementation ne fut imposée à ces banques : ainsi les émissions des *bills of crédit* furent excessives. D'où le nom de *free banking* pour exprimer cette liberté. C'était avec cette structure financière autonome, autocentrée et autodynamique que les États-Unis battirent les socles de leur décollage économique. Point d'étrangers ne furent attendus pour apporter en devises étrangères les « capitaux introuvables ».

• Les *State Banks* (ou Banques d'État)

Le stade suivant dans le développement bancaire fut la création des *State Banks*, c'est-à-dire des banques d'État, recevant leur charte d'incorporation de l'État où elles sont établies (d'Haeye 1938:64). Imaginez le nombre d'États composant les États-Unis et chacun à cette époque avait sa propre banque. Ces banques relevaient de la juridiction de cet État, et non pas de la juridiction fédérale. C'est comme si dans nos États africains actuels, chaque province avait sa propre banque relevant de sa juridiction.

Et ce n'est pas tout. Dans l'idée des promoteurs de la *State Bank*, chaque État ne devait avoir qu'une *State Bank*, et l'État en question en serait l'actionnaire principal. Mais comme c'était un régime de liberté, à défaut de dispositions légales, on vit surgir d'autres banques en très grand nombre qui s'arrogeaient également le titre de *State Bank*, sans cependant jouir de l'appui officiel de l'État. Cet état de choses provoqua l'existence d'un nombre très élevé de *State Banks* aux États-Unis. Quiconque avait besoin de capitaux, de crédits pour créer une entreprise, pour produire, pour commercialiser, etc. , les trouvait à portée de mains. Les États eux-mêmes n'avaient pas besoin de se tirer les cheveux pour attendre des hypothétiques aides ou

investissements qui viendraient de l'étranger. On disposait des capitaux dès que l'on a avait besoin. Il suffisait de créer les techniques financières et des structures financières nationales. Aucun contrôle d'émission de billets de banque n'était institué, et ces crédits provoquèrent une expansion économique extraordinaire des États-Unis en général, que ne freinaient par courtes périodes que les alternances inéluctables du cycle des affaires. Il faut noter que chaque banque émettait, au nom de cette liberté, sa propre monnaie (d'Haeye 1938:65) pourvu que les capitaux, les crédits abondent.

b) Le *National Bank* système (1863)

Le but que poursuivit le législateur, en promulguant le *National Bank Act* était avant tout la création d'une circulation uniforme dans le pays entier. C'est seulement à ce moment que l'on pense aux États-Unis, à la couverture des billets émis.

c) Le *Federal Reserve System*

Le *National Bank Act* avait doté le pays d'une circulation uniforme, le *Federal Reserve Act* va s'efforcer de l'assouplir, d'assurer à cette circulation une certaine élasticité (c'est-à-dire moins de limitations d'émission), répondant aux besoins de l'expansion économique, du développement.

La mesure capitale sera la création d'un organisme central ou plus exactement d'un groupe d'organismes centraux – *Federal Reserve Banks* (FED) – accordant aux banques affiliées au système (*Member Banks*), le privilège de l'escompte. Et même avec ce système qui reste de rigueur jusqu'à ce jour, les États-Unis demeurent le pays à tradition de surcrédit, de surcapitalisation, allant jusqu'à avoir sur leur territoire, au début du XXe siècle, plus de 30 000 banques, sans compter les autres organismes de crédit (d'Haeye 1938:37).

Comme on vient de le voir, aux États-Unis, une structure financière complexe, en monnaie nationale, avait résolu le problème de manque de capitaux. Le temps nous manque pour démontrer que c'était le même chemin choisi par l'Angleterre, l'Allemagne, la France, la Belgique, les pays scandinaves, le Canada. Et que l'État y a joué un rôle central (Fay 1990 ; Taillor 1990 ; Allen 1983:66-84). Mais pour ne pas escamoter notre argument, le cas du Japon mérite que nous en disions un mot.

Le Japon

En effet, comme on peut lire dans « Le déficit économique du Japon », que le Japon, devant le besoin de capitaux pour financer son développement économique, n'est pas tombé dans l'illusion d'attendre des devises-capitaux venant de l'extérieur. Il a au contraire élaboré ses institutions financières, non pas en imitant aveuglément les modèles occidentaux, mais en les adaptant habilement à ses propres besoins. Ses principales banques appartenaient aux empires des *Zaibastu* dont elles assuraient les besoins financiers. Cela signifie que toutes les grandes entreprises avaient leurs propres banques qu'elles ont elles-mêmes créées pour collecter l'épargne et lui assurer, comme un fleuve qui coule, un afflux permanent de crédits. Ni ces banques, ni les nombreuses banques locales et provinciales ne se conformaient ou ne prêtaient attention, dans leur politique

de crédit, aux directives données par la Banque du Japon (la banque centrale). De même, pour mener à bien sa politique d'expansion, le gouvernement avait trouvé pratique d'établir un certain nombre de banques semi-officielles qui avaient des fonctions spécifiques. Ainsi, le secteur officiel du système bancaire remplissait les fonctions essentielles à la réalisation de la stratégie économique du gouvernement. Dans les années 1930, la banque centrale fut appelée à reprendre la totalité des obligations émises par le gouvernement pour financer son vaste déficit budgétaire. Comme un banquier japonais l'a déclaré, « son rôle principal devint celui d'un fournisseur de crédit illimité pour le gouvernement » (Allen 1983:66-67). C'est ainsi qu'en 1978, le Japon comptait plus de 210 banques et 10 000 autres organismes de crédit environ (mutuelles, coopératives, Fonds, etc.).

Il n'a pas été nécessaire d'aller chercher les capitaux à l'étranger, mais ils ont été créés en monnaie nationale, par l'élaboration d'une structure autonome diversifiée, autodynamique et autocentrée de financiarisation de l'économie japonaise. Des théories de l'économisme ont été évacuées, mises de côté et n'ont pas justifié une peur irraisonnable de l'inflation sacrifiant le développement.

Le malheureux exemple des économistes congolais à la suite de leur conscience a-historique

Fondé, nous l'avons vu, sur des idées (lois, postulat, théorie concept et modèle) fruit d'une création du mental cohérent de certains auteurs classiques (A. Smith et D. Ricardo entre autres) et non sur l'histoire des autres structures économiques dans le monde, l'économisme est une idéologie apologétique du marché et du libéralisme, et non une science.

Partant du marginalisme à la fin du XIXe siècle, il reçut, des empires financiers monopolistes capitalistes (qui en sont les véritables tireurs de ficelle dans l'ombre) une mission historique : celle de faire accepter, dans toutes les sociétés de la planète, les lois du marché (ou l'autorégulation de la main invisible) et la spécialisation internationale, comme les seules voies pour réaliser rapidement le bonheur de l'humanité. Et pour y parvenir, ils (c'est-à-dire ces groupes financiers monopolistes capitalistes qui, au-delà de l'apparence, constituent « la véritable main invisible ») se convinrent de s'assujettir, dans tous les pays de la planète, le savoir organisé du domaine de l'économie, à savoir, les Facultés des sciences économiques ; cela afin d'y former les agents de relais de leur idéologie (économisme). Cela devait se faire par l'évacuation du programme des cours de leur formation, de toutes les matières (notamment d'Histoire) pouvant leur donner la dynamique des structures économiques et sociales particulières de leur pays, et en n'y laissant qu'un ensemble de notions abstraites (rareté, besoin, bien, capital, offre, demande, salaire, profit, intérêt, coût, épargne, etc.), appelées pompeusement « économie pure » et, conçues comme théories, concepts et lois applicables partout.

Ainsi, ayant exclu de son objet d'étude la recherche de la loi d'évolution (passée, présente et future) des systèmes économiques et sociaux particuliers, notamment celui

de la RDC, laquelle pouvait former des universitaires capables de créer les changements des structures dans leurs propres pays (aucun cours d'Histoire d'économie du Congo, ni d'Histoire monétaire ou financière du Congo), l'économisme s'est donné pour mission de former des simples spécialistes dans l'art de la gestion, la gestion de quelques rares unités économiques que les groupes financiers monopolistes capitalistes auront implantées chez nous. C'est dans ces conditions et à cet objectif que nos économistes sortant de nos Facultés ont été et sont formés.

Ainsi, victimes de la formation en économisme, dépourvus des connaissances-compréhensions sur l'évolution spécifique de leur économie et, des aptitudes-compétences que seule la formation historique, comme nous l'avons vu plus haut, donne aux apprenants futurs intellectuels, les économistes du Congo-Kinshasa se sont fait des boîtes de résonances de l'application de la politique de stabilisation conseillée par leurs formateurs belges et les institutions de Bretton Woods, gendarmes des intérêts des groupes financiers mondiaux.

Il est intéressant de suivre les contradictions dans le chef de l'un de leurs formateurs à l'économisme. En effet, tout en reconnaissant qu'en Amérique latine une stabilisation monétaire tentée par des moyens orthodoxes (dévaluation, blocage du crédit et des salaires) sera immédiatement remise en cause tant que persistent les facteurs d'inélasticité de l'offre ; tout en reconnaissant que, pire encore, les mesures monétaires, sans supprimer les causes profondes de l'inflation, risquent de provoquer l'arrêt de la croissance industrielle et d'accentuer le chômage urbain en alignant toute activité économique sur le secteur dont l'offre est la moins élastique, voici la proposition pour la moins suspecte et étrange que Lacroix (1967), l'un des formateurs et inspireurs des économistes congolais fait :

Au Congo par contre, la dévaluation, le contrôle du crédit et de la restauration de l'équilibre des finances publiques, bref, le train des mesures classiques que comporte une opération de stabilisation monétaire, ne mériterait plus de critique des structuralistes latino-américains.

Loin de se borner à résorber l'excès de demande, une politique monétaire orthodoxe au Congo (c'est-à-dire de stabilisation) s'attaque en même temps aux facteurs structurels d'inflation.

Quelle déclaration péremptoire ! Et dans quel but ? Mais l'histoire s'est chargée de démentir cette affirmation de commande. En effet, plus de 43 ans d'application de la politique monétaire de stabilisation après, les facteurs structurels d'inflation ont demeuré au Congo démocratique. L'insuffisance de l'offre qui en est, en vérité, la principale cause n'a jamais été corrigée. Au contraire, comme le reconnaît Lacroix pour l'Amérique latine, ces genres de mesures monétaires, sans supprimer les causes profondes de l'inflation, risquent de provoquer l'arrêt de la croissance industrielle et d'accentuer le chômage, la croissance industrielle du Congo s'en est trouvée ralentie et le chômage accentué avant même que les mesures de zaïrianisation ne viennent les aggraver (Peemans 1999:258-529).

En vérité, cette politique de stabilisation n'a pour objectif que de ramener l'économie du pays aux meilleures conditions du respect des « lois libres » du marché et de la maintenir dans l'état de simple débouché des économies développées, qui lui est assigné par la spécialisation internationale. Quelle évidence de conscience a-historique ! Quelle absence de conscience nationale ! Quel exemple d'absence de nationalisme économique !

Comment les choses se sont-elles passées concrètement ?

On sait que, pour construire l'économie d'un pays, autrement dit, pour produire, il faut réunir trois facteurs : la terre, le travail et le capital. Et que si le Congo réunit les deux premiers facteurs, c'est le troisième, le capital (ou monnaie, ou valeur en biens capitaux, ou valeur de titres) qui lui manque pour relancer sa construction. Hélas ! que voit-on dès l'aurore de l'indépendance du pays ? Dès l'annonce de l'imminence de l'Indépendance du Congo, à partir de 1958, les Belges, par panique, mais aussi par stratégie, se mettent à démanteler tout le petit système financier (capitaux en valeur mobilière, capitaux ou divers système bancaire) qu'ils venaient de renforcer il y a huit ans pour la construction dans le cadre du plan décennal 1949-1959. Ils se mettent à retirer et à rapatrier vers l'Europe tous les capitaux liquides qui circulaient à ces jours-là, dans le jeune et embryonnaire système financier congolais.

Alors que ce catalyseur (capital financier) entre le facteur terre et le facteur travail pour un véritable procès de production, est ce qui faisait défaut au jeune Congo indépendant pour sa construction, les économistes congolais—formés et conseillés en cela par les économistes de la Belgique, du FMI et de la Banque mondiale qui font le relais de la stratégie néo-coloniale des empires financiers monopolistes capitalistes—vont se convaincre et se mettre à étrangler, sinon à démanteler le peu qui restait encore de l'embryonnaire système financier congolais. Comment cela ? En effet, le credo qu'ils reçoivent et qu'ils véhiculent est : avant de relancer ou construire l'économie congolaise, il faut d'abord, au préalable, la stabiliser. Or la politique conjoncturelle de stabilisation comprend trois mesures : la dévaluation ; la réduction de l'offre de monnaie et de l'octroi des crédits à l'économie ; et l'équilibre budgétaire (bref, un assainissement monétaire et financier).

Donc par l'application de la deuxième mesure inhérente à toute stabilisation, les économistes congolais prenaient la charge, voilà 43 années que cela dure, de figer systématiquement l'embryonnaire système financier qui existait dans le pays. Stabilisation à partir de 1963 : programmes de stabilisation en 1976, 1977, 1979-1980 et 1981 ; programme d'ajustement structurel à partir de 1983, et programme de stabilisation à partir de 2001¹¹ ! Par ces programmes de stabilisation, ils opéraient de manière systématique et permanente la répression de tout crédit à l'économie, la laissant s'étioler progressivement, comme un arbre dont on a coupé à la base la circulation de la sève et qui voit l'une après l'autre ses feuilles s'assécher et tomber, jusqu'à ce qu'il devienne entièrement sec et qu'il meurt.

Tout cela revenait pratiquement à la démolition progressive, lente mais systématique du seul lien pouvant relier le travail et la terre au Congo, dans un procès de production, voire dans un procès de construction nationale. Résultat de cette politique prétendument dictée par la phobie de l'inflation : en quarante-trois ans, le PNB du Congo s'est réduit et a été, pratiquement, divisé par 3. Le Congo est réellement devenu un des meilleurs débouchés des économies capitalistes développées du Nord réduit à importer même la boîte d'allumettes, la boîte de tomate, et plusieurs autres articles qu'il produisait déjà avant l'indépendance. De premier exportateur mondial d'huile de palme du début du siècle par exemple, le Congo est réduit à importer aujourd'hui une partie de sa consommation de ce produit des pays asiatiques.

Aujourd'hui, nous parlons de la nécessité de la construction de l'économie congolaise en situation de post-conflit. Mais avec quelle politique monétaire ? Ou bien c'est la même politique de stabilisation qui continue, mais elle n'a jamais, selon les leçons de l'histoire du monde, concouru nulle part à une construction ou à l'expansion de l'économie, ou alors on opte pour son contraire, auquel cas il faut dès ce jour, nous atteler à la construction d'une architecture financière nationale digne de ce nom, condition sans laquelle, parler d'une politique monétaire expansionniste est un leurre.

Alors que nous avons vu ci-dessus comment, pour contourner l'obstacle de manque de capitaux au début du décollage de leurs économies, tous les pays aujourd'hui développés avaient élaboré et créé, en leur propre monnaie, une structure financière dense, diversifiée et autocentrée (plus de 200 banques ici, plus de 30 000 là-bas), au Congo-Kinshasa, comble de scandale, il y a seulement plus ou moins 7 banques aujourd'hui. Alors que dans les pays développés cités, sous l'impulsion de l'État et des personnes privées, ces banques étaient essentiellement nationales, au Congo-Kinshasa, presque toutes ces 7 banques sont de capitaux étrangers et contrôlées discrétionnairement par ces derniers. Quelle conscience a-historique ! Quel manque de sens de l'histoire de la part de nos « économistes » qui sont indifférents face à ce scandale !

Alors que la banque centrale (les États-Unis en a douze par son système de FED) dans tous les pays aujourd'hui développés, fort de son rôle de « prêteur en dernière instance », a joué un rôle central dans la profusion des crédits à l'économie tant que les impératifs de la production nationale l'exigeaient, au Congo démocratique, nos économistes se sont fait des cobayes de l'expérimentation d'un modèle ignoré par l'histoire, celui où la banque centrale arriverait à encourager le développement économique au moyen d'un objectif permanent de stabilisation de la monnaie. Quelle aberration !

On peut ainsi mesurer les conséquences de l'absence dans le chef de nos « intellectuels » économistes, certaines connaissances-compréhensions, certaines aptitudes-compétences que seule la formation historique (à travers l'Histoire économique ou l'Histoire monétaire et financière de leur pays ou de leur continent) leur aurait données.

La perspective de formation historique et l'impératif de construction d'une Afrique autonome sur le plan financier demain

Loin d'être une situation particulière au Congo démocratique, le piège de répression des crédits en monnaie nationale à l'économie – mieux de création et d'entretien de la pénurie de capitaux décrite ci-haut, au travers de la politique de stabilisation – bloque le développement autocentré, autodynamique et auto-entretenu de l'économie de l'Afrique tout entière.

Pour preuve, la dénonciation restée toujours d'actualité qu'en avait fait Amin (1998:469-471) pour ce qui est des pays africains de la zone franc :

Le système monétaire des pays africains de la zone franc a donc œuvré jusque-là dans une direction fortement déflationniste. Il a imposé aux États, une orthodoxie financière rigoureuse à faire rêver les plus conservateurs des banquiers du 19^e siècle, une rigueur que la France elle-même ne pratique plus depuis longtemps, à laquelle s'ajoute l'orthodoxie rigoureuse pratiquée dans l'octroi des crédits à l'économie. Est-ce normal ? Il est facile de dire que l'inflation n'est pas le développement. Les intentions sont douteuses quand on sait que le statu quo prétend imposer à l'Afrique une performance qui sera alors unique dans l'histoire du monde : un développement rapide sans inflation.

Que faire devant pareille situation ? Quelle stratégie adopter comme voix de sortie ? Nous proposons une stratégie à deux volets :

- 1) Retourner dans toute l'Afrique les Facultés des sciences économiques dans le giron de sciences sociales et y instaurer une formation historique ayant pour objectif de doter ces apprenants futurs intellectuels africains de la conscience historique et partant, de la conscience nationale, du sentiment national, du nationalisme économique. Les cours suivants seraient alors introduits dans le programme de leur formation :
 - a) Au premier cycle
 - Histoire économique du Congo (à remplacer selon les pays) : 30 heures théoriques et 30 heures pratiques en I^{er} Graduat soit 60 heures.
 - Histoire économique de l'Afrique : 30 heures théoriques et 30 heures pratiques en II^e Graduat, soit 60 heures.
 - Histoire économique du monde : 30 heures théoriques et 30 heures pratiques en III^e Graduat, soit 60 heures.
 - b) Au second cycle
 - Histoire, selon la spécialisation, du pays (Congo) en I^{ère} Licence (30 heures théoriques). Par exemple, Histoire monétaire et financière du Congo, dans l'option Économie monétaire et financière ; Histoire de la population congolaise dans l'option Démographie ; Histoire industrielle du Congo dans l'option

Économie industrielle ; Histoire de la politique économique du Congo dans l'option Économie publique, etc.

- Histoire selon la spécialisation, de l'Afrique en IIe Licence (cf. le même exemple ci-dessus).
- 2) Procéder à l'élaboration et l'implantation, à l'exemple des États-Unis, du Japon et d'autres pays aujourd'hui développés comme démontré sous la rubrique *ad hoc* dans ce texte, d'une structure bancaire dense, diversifiée, et aut centrée, couvrant tous les secteurs de la production et toutes les régions : provinces, districts, territoires, villages. Ce réseau bancaire aura entre autres missions :
- De relier dans tout le pays le facteur travail et le facteur terre dans un procès de production.
 - De financer les filières entières de la production, en partant de la recherche/ développement, à la création ou le renforcement des entreprises, en passant par l'innovation et l'application de nouvelles techniques et méthodes de production, tant dans l'agriculture, les fabriques que dans les industries et services.
 - De financer toutes les filières de la distribution jusqu'à la consommation en passant par les assurances.

Pour rendre ce volet opérationnel, il faudra que la banque centrale retrouve le rôle qu'elle a joué ailleurs, en pareille période, celle de « prêteur en dernière instance », assurant par une politique monétaire et financière incitative, la survie de tout le système ; il faudra aussi que l'État joue le rôle qu'il a joué en pareille circonstance ailleurs, comme démontré plus haut, pour le cas des États-Unis, du Japon, etc.

C'est par ce réveil de la conscience historique des apprenants futurs intellectuels économistes, c'est par ce nationalisme et panafricanisme économique, c'est par cette création des banques et des organismes de crédit avec une volonté et une fierté nationale de sortir du borbier actuel, que le Congo démocratique ou tout autre pays africain pourra construire une Afrique pensée en termes d'autonomie et d'indépendance financière dans le processus de son développement.

Lubumbashi, le 31 janvier 2004.

Notes

1. Le nationalisme sous-entend ainsi un cœur d'homme tout attaché à promouvoir la grandeur de sa nation en tant que groupe. Voir « Nationalisme », *Encyclopédie de l'Agora*. (<http://agora.qc.ca:mot.nsf/Dossier/Nationalisme>) 05 novembre 2003.
2. Autrement dit par la prise de conscience de valeurs communes léguées par une histoire commune. Voir « Nationalisme », *Encyclopédie Microsoft Encarta 98*. C 1993-1997.
3. Par formation historique, il faut entendre tout enseignement d'histoire, tout enseignement qui livre la matière aux apprenants selon le déroulement évolutif de

- faits. Voir « Formation historique », (<http://users.Pandora.be/michel.Van-halme/formation5.htm>).
4. Karl Ernest fait ici appel à la notion de la tri-temporalité chère aux historiens ; l'histoire englobant trois temps : le temps passé, le temps présent et le temps futur. Ainsi la formation historique, par la conscience historique, amène les apprenants à projeter les tendances du futur.
 5. Hoffman qui a écrit « Sur la France » est ici cité par Kraus (2003), ([http://www.dfjw.org/paed\(texte\).animrenco/animrenco07.html](http://www.dfjw.org/paed(texte).animrenco/animrenco07.html)).
 6. Et l'on doit comprendre ici que toute formation qui a évacué les cours d'histoire de son cursus empêche les apprenants d'acquérir ces savoirs, ces compétences et ces comportements. Voir Vanhalme M., « Formation historique ». (<http://users.Pandora.be/michel.vanhalme/formation5.htm>), 06 novembre 2003.
 7. C'est avec intérêt que l'on lira à ce propos le même Vanhalme
 8. Nous savons que beaucoup a été écrit là-dessus. Voir « Nationalisme », *Encyclopédie R Encarta* 98. c 1993-1997. Voir de même Sciamma J., 2003, « Nkrumah, père du panafricanisme – Ghana-politique-Afrique », jeudi 10 juillet, (<http://6347.html>) www.afrika.com/article6347.html.
 9. Ce sont ces attitudes nationalistes, appelées autrement patriotiques, qui ont été à la base de la sortie de plusieurs nations du sous-développement et de la misère. Voir « Pouvoir populaire, économie autocentrée et panafricanisme », (<http://www.anti-impérialisme.net/html/LM/p.2000/4.htm>).
 10. En effet, l'agence d'information des États-Unis publie et diffuse au travers de l'Afrique, des volumes consacrés à la promotion du commerce et des investissements. Voir *Perspective économique, Revue électronique de l'Agence d'information des États-Unis*, vol. 4, n° 3 août 1999.
 11. On peut pour s'en convaincre lire tous les Rapports annuels de la Banque du Zaïre devenue aujourd'hui Banque centrale de Congo.

Références

- Adda, J., 1996, *La mondialisation de l'économie. 1 Genèse*, Paris, La Découverte.
- Allen, C.G., 1983, *Le Défi économique du Japon*, Paris, Armand Colin.
- Amin, S., 1998, *Impérialisme et sous-développement en Afrique*, Paris, Ed. Anthropos.
- Amin S. et Coquery-Vidrovitch, C., 1969, *Histoire économique du Congo 1880-1960*, Dakar-Paris, IFAN-Anthropos.
- Bongeli, Yeikolo, 1984, « Université et sous-développement au Zaïre ou la spécialisation de l'incompétence », *Analyses sociales*, Laboratoires d'analyses sociales de Kinshasa, LASK, vol. 1, n°2, mars-avril.
- D'Haeye, M., 1938, « L'évolution du système bancaire aux États-Unis d'Amérique », *La vie économique et sociale*, n° 6, 15 juin.

- Fay, S., 1990, « L'organisation du système financier britannique », *Problèmes économiques*, n° 2170, 12 juin.
- Kraus, J., 2003, « L'animation des rencontres franco-allemandes. Nouvelles perspectives. Rapport à la nation et à l'histoire », (<http://www.dfjw.org/paed> (texte) [animrenco/animrenco 07.html](http://www.dfjw.org/paed)).
- Lacroix, J-L., 1967, *Industrialisation et transformation des structures économiques*, Paris, La Haye, Ed. Mouton & Cie.
- Landes, S., 2000, « Déraillement de l'économisme », *Communis*, n° XXV, 1-janvier-février.
- Manoussos, G., 1961, *Inflation, croissance et planification*, Paris-Genève, Droz.
- Michaud G.d. et Marc E., 1981, *Vers une science des civilisations*, Bruxelles, Complexe.
- Molli, M.D., 2003, « Économie : le Nepad est un des rares projets crédibles », *Le progrès*, vendredi 08 août, (http://www.le-progres.info/article.php?id_article=1557), le 05 novembre 2003.
- Peemans, J-P, 1999, *Le Congo-Zaïre au gré du XXème siècle. État, économie, société, 1880-1990*, Paris-Montréal, Ed. L'Harmattan.
- « Perspective économique », *Revue électronique de l'Agence d'information des États-Unis*, vol. 4, n° 3 août 1999.
- Plum, W., 1975, *La promotion des arts et métiers dans l'Allemagne de la première moitié du XIXème siècle. Aspects sociaux et culturels de l'industrialisation*, Bonn, Friedrich.
- Rectorat de l'Université nationale du Zaïre, 1973, *Annuaire général de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA)*, 1972-1973.
- Table ronde des Universités du Congo (TRUC), Commission 1 chargée des programmes des universités, 2003, Liste des filières et des matières retenues.
- Taillor R., 1990, « Le secteur bancaire scandinave en pleine mutation », *Problèmes économiques*, n° 2172, 25 avril.
- Université officielle du Congo à Lubumbashi, 1968, Programme des cours, année académique 1967-1968.